



**MARQUEST MUTUAL
FUNDS INC.**

RAPPORT ANNUEL

pour l'année terminée le 31 décembre 2017

Table des matières

Rapport des Vérificateurs	2
Marquest Mutual Funds Inc. - Explorer Series Fund	3
Marquest Mutual Funds Inc. - Energy Series Fund	10
Marquest Mutual Funds Inc. - Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	15
Notes afférentes aux états financiers	21



RSM Canada LLP

11 King St W
Suite 700, Box 27
Toronto, ON M5H 4C7

T +1 416 480 0160
F +1 416 480 2646

www.rsmcanada.com

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Marquest Mutual Funds Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Marquest Mutual Funds Inc. (les « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 et les états du résultat global, les états des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2017 et 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, conformément aux Normes internationales d'information financière.

RSM Canada LLP

Experts-comptables autorisés
Comptables professionnels agréés
Le 29 mars 2018

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - EXPLORER SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (\$ CA)

	31 décembre 2017 (\$)	31 décembre 2016 (\$)
Actif (note 2)		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	10 085 112	8 514 463
Trésorerie	6 245 151	495 051
Montant à recevoir au titre de la vente de placements	8 639	495
Débiteurs liés aux impôts recouvrables (note 5)	800 607	912 216
Sommes à recevoir des autres catégorie de sociétés (note 4)	102 607	-
Frais payés d'avance	15 923	15 216
	17 258 039	9 937 441
Passif (note 2)		
Passif courants		
Frais de gestion à payer	2 017	1 195
Autres créiteurs et charges à payer	84 161	66 230
Montant à payer au rachat d'actions rachetables	18 839	10 640
Montant à payer à d'autres séries de sociétés	-	6 072
	105 017	84 137
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables (note 3)	17 153 022	9 853 304
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables (note 3)		
Série A/de roulement	15 656 403	9 837 439
Série A/régulière	12 079	8 238
Série F	1 484 540	7 627
Actif net attribuable aux détenteurs d'action rachetables, par action		
Série A/de roulement	0,59	0,49
Série A/régulière	0,64	0,53
Série F	0,58	0,47

Approuvé au nom du conseil d'administration de Marquest Mutual Funds Inc.

« Gerry L. Brockelsby »

Gerry L. Brockelsby
Administrateur

« Andrew A. McKay »

Andrew A. McKay
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - EXPLORER SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (\$ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2017 (\$)	2016 (\$)
Revenus		
Dividendes	59 700	1 671
Intérêts aux fins de distribution	993	195
Revenu provenant du prêt de titres (note 7)	3 934	2
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements	1 918 548	(2 643 765)
Profit (perte) de change	(12 333)	1,461
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée des placements	862 566	5 647 555
Revenu total (perte)	2 833 408	3 007 119
Charges (note 4)		
Frais de gestion	278 465	217 127
Coûts de transaction (note 6)	198 671	258 478
Charges d'intérêts	5	6
Charges d'exploitation	112 695	100 260
Honoraires des auditeurs	23 277	15 300
Frais de garde	29 088	16 108
Frais juridiques	23 869	29 937
Frais liés au comité d'examen indépendant	2 363	1 577
Frais liés aux rapports aux détenteurs de parts	(1 415)	18 353
Total des charges	667 018	657 146
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2 166 390	2 349 973
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations, par série		
Série A/de roulement	2 022 282	2 343 340
Série A/régulière	1 750	3 232
Série F	142 358	3 401
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations, par action		
Série A/de roulement	0,09	0,11
Série A/régulière	0,10	0,21
Série F	0,14	0,18

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - EXPLORER SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'ACTIONS RACHETABLES (\$ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	<u>2017 (\$)</u>	<u>2016 (\$)</u>	<u>2017 (\$)</u>	<u>2016 (\$)</u>
	Série A/de roulement		Série A/régulière	
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice	9 837 439	5 399 725	8 238	6 291
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2 022 282	2 343 340	1 750	3 232
Transactions sur les actions rachetables (note 3)				
Produit de la vente d'actions rachetables	30 203 795	31 719 115	2 091	1 154
Montant payé au rachat d'actions rachetables	(26 407 113)	(29 624 741)	-	(2 439)
Transactions sur les actions rachetables, montant net	3 796 682	2 094 374	2 091	(1 285)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	5 818 964	4 437 714	3 841	1 947
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice	15 656 403	9 837 439	12 079	8 238

	<u>2017 (\$)</u>	<u>2016 (\$)</u>	<u>2017 (\$)</u>	<u>2016 (\$)</u>
	Série F		Total	
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice	7 627	4 381	9 853 304	5 410 397
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	142 358	3 401	2 166 390	2 349 973
Transactions sur les actions rachetables (note 3)				
Produit de la vente d'actions rachetables	1 342 567	4 611	31 548 453	31 724 880
Montant payé au rachat d'actions rachetables	(8 012)	(4 766)	(26 415 125)	(29 631 946)
Transactions sur les actions rachetables, montant net	1 334 555	(155)	5 193 028	2 094 605
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	1 476 913	3 246	7 299 718	4 442 907
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice	1 484 540	7 627	17 153 022	9 853 304

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - EXPLORER SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (\$ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2017 (\$)	2016 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2 166 390	2 349 973
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change	12 333	(1 461)
Perte nette (profit net) réalisé(e) sur la vente de placements	(1 918 548)	2 643 765
Variation de la moins-value (plus-value) nette non réalisée des placements	(862 566)	(5 647 555)
Acquisition de placements	(23 281 161)	(26 892 769)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de placements	24 483 482	24 849 611
Autres débiteurs	-	105 467
Débiteurs liés aux impôts remboursables	111 609	218 415
Frais payés d'avance	(707)	(189)
Sommes à recevoir d'autres séries de sociétés	(102 607)	(274 489)
Montant à payer à d'autres séries de sociétés	(6 072)	6 072
Frais de gestion à payer	822	864
Autres créditeurs et charges à payer	17 931	1 110
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	620 906	(2 641 186)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente d'actions rachetables	31 548 453	31 724 880
Montant payé au rachat d'actions rachetables	(26 406 926)	(29 706 606)
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	5 141 527	2 018 274
Profit (perte) de change	(12 333)	1 461
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	5 762 433	(622 912)
Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de l'exercice	495 051	1 115 502
Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de l'exercice	6 245 151	494 051
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes à recevoir	59 700	1 671
Intérêts reçus	993	195
Intérêts payés	(5)	(6)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - EXPLORER SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

RELEVÉ DES PLACEMENTS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE (\$ CA)

Au 31 décembre 2017

Nombre d'actions, de parts ou de bons de souscription	Date d'expiration	Prix d'exercice	Coût moyen*	Juste valeur
ACTIONS CANADIENNES (58,79%)				
Métaux de base (29,18%)				
660 000	Abcourt Mines Inc.**		49 500 \$	41 613 \$
330 000	Abcourt Mines Inc., bons de souscription**	22/12/2019	0,10\$	-
3 242 865	Aldever Resources Inc., bons de souscription**	25/11/2018	0,60\$	3
377 777	Aldever Resources Inc., bons de souscription**	05/04/2019	0,52\$	-
576 689	Altair Resources Inc.		115 338	46 135
845 000	Altair Resources Inc., bons de souscription**	18/04/2020	0,26\$	1
838 454	Avalon Advanced Materials Inc.		92 230	100 614
1 500 000	Avalon Advanced Materials Inc., bons de souscription**	29/03/2018	0,20\$	2
199 055	Balmoral Resources Ltd.		127 751	109 480
450 000	Canada Carbon Inc.		111 858	40 500
648 667	Canadian Zinc Corp.		126 776	107 030
4 285 714	Cantex Mine Development Corp.		117 857	107 143
571 652	Clean Commodities Corp.		34 299	60 023
2 595 263	Commerce Resources Corp.		220 597	194 645
2 666 666	Commerce Resources Corp., bons de souscription	30/06/2018	0,10\$	3
641 300	Commerce Resources Corp., bons de souscription	12/08/2018	0,10\$	1
900 816	Copper Fox Metals Inc.		111 544	117 106
666 666	Copper Fox Metals Inc., bons de souscription**	09/06/2018	0,17\$	1
1 039 000	Copper North Mining Corp.		85 718	88 315
1 974 500	Copperbank Resources Corp., bons de souscription	21/10/2019	0,50\$	9 872
4 751 477	Encanto Potash Corp.		205 370	213 816
18 435 294	Explor Resources Inc.		1 155 118	1 106 117
700 000	Fieldex Exploration Inc.		115 500	129 500
7 500 000	Fieldex Exploration Inc., bons de souscription	27/04/2021	1,00\$	8
1 000 000	Fieldex Exploration Inc., bons de souscription	01/06/2021	1,00\$	1
1 970 000	Focus Graphite Inc., bons de souscription	30/09/2020	0,12\$	2
1 333 300	Focus Graphite Inc., bons de souscription	24/03/2021	0,10\$	1
626 200	Fortune Minerals Ltd., bons de souscription	08/03/2019	0,35\$	1
4 882 352	Great Lakes Graphite Inc.		366 176	292 941
726 000	Honey Badger Exploration Inc.		74 883	45 375
400 000	Honey Badger Exploration Inc., bons de souscription**	23/12/2018	0,27\$	2
750 000	Honey Badger Exploration Inc., bons de souscription**	12/05/2019	0,35\$	1
800 000	Honey Badger Exploration Inc., bons de souscription**	12/12/2019	0,25\$	1
767 191	MacDonald Mines Exploration Ltd.		122 124	76 719
2 142 858	MacDonald Mines Exploration Ltd., bons de souscription**	29/12/2019	0,10\$	2
12 195	MGX Minerals Inc., bons de souscription	12/06/2019	1,15\$	-
125 000	Noront Resources Ltd., bons de souscription accreditifs	23/09/2019	0,50\$	-
428 572	Noront Resources Ltd., bons de souscription	17/03/2019	0,50\$	45
540 625	Noront Resources Ltd., bons de souscription	23/09/2019	0,40\$	52
683 333	Noront Resources Ltd., bons de souscription**	30/03/2019	0,55\$	1
2 311 156	North American Nickel Inc.		138 669	173 337
1 533 334	North American Nickel Inc., bons de souscription	08/06/2019	0,12\$	2
1 015 667	Power Metals Corp.		187 829	751 593
8 076 000	Saint Jean Carbon Inc.		326 070	323 040
5 000 000	Saint Jean Carbon Inc., bons de souscription	21/12/2018	0,06\$	5
2 399 500	Tantalex Resources Corp.		220 454	359 925
400 000	Tantalex Resources Corp., bons de souscription**	05/01/2018	0,06\$	38 000
3 771 428	The Maggie Mines Inc.**		850 000	21 874
333 333	Trigon Metals Inc.		126 840	100 000
166 666	Trigon Metals Inc., bons de souscription**	01/06/2020	0,40\$	-
818 679	Wallbridge Mining Company Ltd.		65 078	81 868
2 777 777	Wallbridge Mining Company Ltd.**		250 000	269 444
1 590 000	Wallbridge Mining Company Ltd., bons de souscription	19/08/2019	0,10\$	2
3 462 500	Wallbridge Mining Company Ltd., bons de souscription	04/10/2019	0,12\$	3
1 388 888	Wallbridge Mining Company Ltd., bons de souscription**	29/11/2019	0,15\$	-
2 000 000	Xmet Inc.		10 000	2
			5 556 465	5 006 069

* Le coût moyen inclut les coûts de transactions.

**Ces titres sont assujettis à des restrictions de négociation temporaires.

Voir les notes annexes.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - EXPLORER SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

RELEVÉ DES PLACEMENTS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE (\$ CA)

Au 31 décembre 2017

Nombre d'actions, de parts ou de bons de souscription	Date d'expiration	Prix d'exercice	Coût moyen*	Juste valeur
Coût total et juste valeur des placements (58,79%)			11 065 910 \$	10 085 112 \$
Coûts de transactions (note 6)			(24)	-
Total des placements			11 065 886	10 085 112
Autres actifs moins les passifs (41,21%)			7 067 910	7 067 910
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables			18 133 796 \$	17 153 022 \$

* Le coût moyen inclut les coûts de transactions.

CONCENTRATION DU PORTEFEUILLE (\$ CA)

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	
	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Métaux de base	29,18%	53,58%
Métaux précieux	25,09%	15,34%
Énergie	4,52%	17,49%
Autres actifs moins les passifs	41,21%	13,59%
Total	100,00%	100,00%

Voir les notes annexes.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - ENERGY SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (\$ CA)

	31 décembre 2017 (\$)	31 décembre 2016 (\$)
Actif (note 2)		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	102 194	249 806
Trésorerie	3 101	17 757
Dividendes cumulés à recevoir	413	419
Montant à recevoir au titre de la vente de placements	46 409	-
Débiteurs liés aux impôts recouvrables (note 5)	105 491	20 818
Sommes à recevoir des autres catégories de sociétés (note 4)	-	83 630
Frais payés d'avance	15 923	15 216
	273 531	387 646
Passif (note 2)		
Passif courants		
Frais de gestion à payer	32	46
Autres créditeurs et charges à payer	10 786	12 584
Montant à payer au rachat d'actions rachetables	-	4 791
Montant à payer à d'autres séries de sociétés	1 043	-
	11 861	17 421
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables (note 3)	261 670	370 225
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables (note 3)		
Série A/de roulement	259 940	368 055
Série A/régulière	1 730	2 170
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, par action		
Série A/de roulement	0,18	0,23
Série A/régulière	0,23	0,29

Approuvé au nom du conseil d'administration de Marquest Mutual Funds Inc.

« Gerry L. Brockelsby »
Gerry L. Brockelsby
Administrateur

« Andrew A. McKay »
Andrew A. McKay
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - ENERGY SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (\$ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2017 (\$)	2016 (\$)
Revenus		
Dividendes	3 906	2 718
Revenu provenant du prêt de titres (note 7)	310	66
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements	17 711	(28 412)
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée des placements	(43 454)	99 302
Revenu total (perte)	(21 527)	73 674
Charges (note 4)		
Frais de gestion	6 876	10 283
Coûts de transaction (note 6)	528	1 232
Charges d'intérêts	-	1
Charges d'exploitation	35 222	21 630
Honoraires des auditeurs	243	982
Frais de garde	5 897	5 801
Frais juridiques	43	16 076
Frais liés au comité d'examen indépendant	58	63
Frais liés aux rapports aux détenteurs de parts	2 923	7 330
Total des charges	51 790	63 398
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	(73 317)	10 276
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations, par série		
Série A/de roulement	(72 877)	10 203
Série A/régulière	(440)	73
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations, par action		
Série A/de roulement	(0,05)	0,01
Série A/régulière	(0,06)	0,01

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - ENERGY SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D' ACTIONS RACHETABLES (\$ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	<u>2017 (\$)</u>	<u>2016 (\$)</u>	<u>2017 (\$)</u>	<u>2016 (\$)</u>
	Série A/de roulement		Série A/régulière	
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice	368 055	495 092	2 170	2 097
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	(72 877)	10 203	(440)	73
Transactions sur les actions rachetables (note 3)				
Produit de la vente d'actions rachetables	-	3 227	-	-
Montant payé au rachat d'actions rachetables	(35 238)	(140 467)	-	-
Transactions sur les actions rachetables, montant net	(35 238)	(137 240)	-	-
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	(108 115)	(127 037)	(440)	73
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice	259 940	368 055	1 730	2 170
			<u>2017 (\$)</u>	<u>2016 (\$)</u>
			Total	
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice			370 225	497 189
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations			(73 317)	10 276
Transactions sur les actions rachetables (note 3)				
Produit de la vente d'actions rachetables			-	3 227
Montant payé au rachat d'actions rachetables			(35 238)	(140 467)
Transactions sur les actions rachetables, montant net			(35 238)	(137 240)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables			(108 555)	(126 964)
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice			261 670	370 225

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - ENERGY SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (\$ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2017 (\$)	2016 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	(73 317)	10 276
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette (profit net) réalisé(e) sur la vente de placements	(17 711)	28 412
Variation de la moins-value (plus-value) nette non réalisée des placements	43 454	(99 302)
Acquisition de placements	(51 703)	(140 340)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance des placements	127 163	146 946
Dividendes cumulés à recevoir	6	(87)
Débiteurs liés aux impôts remboursables	(84 673)	83 630
Frais payés d'avance	(707)	(189)
Sommes à recevoir d'autres séries de sociétés	83 630	(83 630)
Montant à payer à d'autres séries de sociétés	1 043	-
Frais de gestion à payer	(14)	15
Autres créditeurs et charges à payer	(1 798)	3 581
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	25 373	(50 688)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente d'actions rachetables	-	3 227
Montant payé au rachat d'actions rachetables	(40 029)	(135 676)
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	(40 029)	(132 449)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(14 656)	(183 137)
Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de l'exercice	17 757	200 894
Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de l'exercice	3 101	17 757
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes à recevoir	3 912	2 631
Intérêts payés	-	(1)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - ENERGY SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

RELEVÉ DES PLACEMENTS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE (\$ CA)

Au 31 décembre 2017

Nombre d'actions		Coût moyen*	Juste valeur
ACTIONS CANADIENNES (39,05%)			
Pétrole et gaz (25,19%)			
4 646	Athabasca Oil Corp.	7 970 \$	4 971 \$
833 334	Birch Lake Energy Inc.	4 167	1
341	Bonterra Energy Corp.	5 831	5 217
166 666	Golden Coast Energy Corp.	4 167	-
311	Paramount Resources Ltd.	4 140	6 040
238	Parkland Fuel Corp.	6 750	6 390
336	Seven Generations Energy Ltd.	5 270	5 975
880	Spartan Energy Corp.	5 773	6 328
132	Suncor Energy Inc.	6 097	6 092
99	TransCanada Corp.	4 918	6 057
133	Vermilion Energy Inc.	6 766	6 075
738	Whitecap Resources Inc.	7 821	6 605
1 241	Yangarra Resources Ltd.	3 043	6 168
		<u>72 713</u>	<u>65 919</u>
Services pétroliers et gaziers (13,86%)			
1 027	Calfrac Well Services Ltd.	3 605	6 141
937	CES Energy Solutions Corp.	3 589	6 119
901	Ensign Energy Services Inc.	8 584	5 829
230	Inter Pipeline Ltd.	5 709	5 987
172	Keyera Corp.	7 667	6 092
411	Total Energy Services Inc.	5 493	6 107
		<u>34 647</u>	<u>36 275</u>
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		<u>107 360</u>	<u>102 194</u>
Coût total et juste valeur des placements (39,05%)		107 360	102 194
Coûts de transactions (note 6)		(147)	-
Total des placements		<u>107 213</u>	<u>102 194</u>
Autres actifs moins les passifs (60,95%)		159 476	159 476
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		<u>266 689 \$</u>	<u>261 670 \$</u>

* Le coût moyen inclut les coûts de transactions.

CONCENTRATION DU PORTEFEUILLE (\$ CA)

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	
	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Pétrole et gaz	25,19%	49,05%
Services pétroliers et gaziers	13,86%	18,42%
Autres actifs moins les passifs	60,95%	32,53%
Total	<u>100,00%</u>	<u>100,00%</u>

Voir les notes annexes.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - FLEX DIVIDEND AND INCOME GROWTH™ SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (\$ CA)

	31 décembre 2017 (\$)	31 décembre 2016 (\$)
Actif (note 2)		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	6 431 069	10 598 592
Trésorerie	1 951 667	372 945
Dividendes cumulés à recevoir	37 915	59 663
Débiteurs liés aux impôts remboursables (note 5)	920 994	819 430
Frais payés d'avance	15 923	15 216
	<u>9 357 568</u>	<u>11 865 846</u>
Passif (note 2)		
Passif courants		
Frais de gestion à payer	917	1 292
Autres créiteurs et charges à payer	119 916	70 775
Montant à payer au rachat d'actions rachetables	-	53 553
Montant à payer à d'autres séries de sociétés	101 564	77 559
	<u>222 397</u>	<u>203 179</u>
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables (note 3)	<u>9 135 171</u>	<u>11 662 667</u>
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables (note 3)		
Série A/régulière	5 713 375	9 118 211
Série F	3 337 130	2 460 896
Série I	84 666	83 560
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, par action		
Série A/régulière	14,34	14,31
Série F	13,81	13,63
Série I	16,93	16,71

Approuvé au nom du conseil d'administration de Marquest Mutual Funds Inc.

« Gerry L. Brockelsby »

Gerry L. Brockelsby
Administrateur

« Andrew A. McKay »

Andrew A. McKay
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - FLEX DIVIDEND AND INCOME GROWTH™ SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (\$ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2017 (\$)	2016 (\$)
Revenus		
Dividendes	319 038	265 042
Intérêts aux fins de distribution	2 024	14
Revenu provenant du prêt de titres (note 7)	11 054	2 587
Distributions de fiducies de placement	19 064	44 588
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements	620 209	475 866
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les contrats d'option	-	29 310
Profit (perte) de change	(42 287)	(125,298)
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée des placements	(605 172)	119 853
Revenu total (perte)	323 930	811 962
Charges (note 4)		
Frais de gestion	192 740	213 387
Retenues d'impôts étrangers (note 5)	376	4 460
Coûts de transaction (note 6)	23 264	72 705
Charges d'intérêts	215	1 199
Charges d'exploitation	42 309	52 565
Honoraires des auditeurs	10 954	19 539
Frais de garde	6 784	9 379
Frais juridiques	13 236	37 566
Honoraires des fiduciaires	-	250
Frais liés au comité d'examen indépendant	1 944	1 677
Frais liés aux rapports aux détenteurs d'actions	2 727	4 101
Total des charges	294 549	416 828
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	29 381	395 134
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations, par série		
Série A/régulière	(32 890)	301 079
Série F	61 165	90 073
Série I	1 106	3 982
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations, par action		
Série A/régulière	(0,07)	0,53
Série F	0,30	0,52
Série I	0,22	0,80

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - FLEX DIVIDEND AND INCOME GROWTH™ SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENEURS D' ACTIONS RACHETABLES (\$ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2017 (\$) Série A/régulière	2016 (\$)	2017 (\$) Série F	2016 (\$)
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice	9 118 211	7 374 406	2 460 896	2 380 418
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	(32 890)	301 079	61 165	90 073
Transactions sur les actions rachetables (note 3)				
Produit de la vente d'actions rachetables	19 724	3 437 789	985 902	330 540
Montant payé au rachat d'actions rachetables	(3 391 670)	(1 995 063)	(170 833)	(340 135)
Transactions sur les actions rachetables, montant net	(3 371 946)	1 442 726	815 069	(9 595)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	(3 404 836)	1 743 805	876 234	80 478
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice	5 713 375	9 118 211	3 337 130	2 460 896
	2017 (\$) Série I	2016 (\$)	2017 (\$) Total	2016 (\$)
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice	83 560	79 578	11 662 667	9 834 402
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	1 106	3 982	29 381	395 134
Transactions sur les actions rachetables (note 3)				
Produit de la vente d'actions rachetables	-	-	1 005 626	3 768 329
Montant payé au rachat d'actions rachetables	-	-	(3 562 503)	(2 335 198)
Transactions sur les actions rachetables, montant net	-	-	(2 556 877)	1 433 131
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	1 106	3 982	(2 527 496)	1 828 265
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice	84 666	83 560	9 135 171	11 662 667

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - FLEX DIVIDEND AND INCOME GROWTH™ SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (\$ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2017 (\$)	2016 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	29 381	395 134
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change	42 287	125 298
Perte nette (profit net) réalisé(e) sur la vente de placements	(620 209)	(475 866)
Variation de la moins-value (plus-value) nette non réalisée des placements	605 172	(119 853)
Acquisition de placements	(5 529 453)	(21 070 334)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de placements	9 712 013	19 056 045
Dividendes cumulés à recevoir	21 748	(38 042)
Débiteurs liés aux impôts remboursables	(101 564)	(199 178)
Frais payés d'avance	(707)	(189)
Montant à payer à d'autres séries de sociétés	24 005	77 559
Frais de gestion à payer	(375)	756
Autres créditeurs et charges à payer	49 141	(38 615)
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	4 231 439	(2 287 285)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente d'actions rachetables	1 005 626	3 768 329
Montant payé au rachat d'actions rachetables	(3 616 056)	(2 281 645)
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	(2 610 430)	1 486 684
Profit (perte) de change	(42 287)	(125 298)
Augmentation nette de la trésorerie	1 621 009	(800 601)
Trésorerie à l'ouverture de la l'exercice	372 945	1 298 844
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 951 667	372 945
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes à recevoir	340 786	227 000
Impôts étrangers versés	(376)	(4 460)
Intérêts reçus	2 024	14
Intérêts payés	(215)	(1 199)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - FLEX DIVIDEND AND INCOME GROWTH™ SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

RELEVÉ DES PLACEMENTS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE (\$ CA)

Au 31 décembre 2017

Nombre d'actions		Coût moyen*	Juste valeur
ACTIONS CANADIENNES (67,35%)			
Énergie (19,49%)			
10 083	AltaGas Ltd.	322 855 \$	288 575 \$
14 172	ARC Resources Ltd.	335 080	209 037
15 463	Bonterra Energy Corp.	264 422	236 584
20 094	Cameco Corp.	259 614	233 291
39 505	Ensign Energy Services Inc.	330 554	255 597
10 527	Parkland Fuel Corp.	298 575	282 650
30 684	Whitecap Resources Inc.	337 595	274 622
		<u>2 148 695</u>	<u>1 780 356</u>
Produits industriels (9,95%)			
12 780	Russel Metals Inc.	331 720	372 793
33 900	Student Transportation Inc.	268 237	262 386
11 100	Wajax Corp.	267 207	273 837
		<u>867 164</u>	<u>909 016</u>
Produits de consommation discrétionnaire (9,28%)			
5 468	Magna International Inc.	356 298	389 541
13 100	Park Lawn Corp.	253 490	299 335
109	The Stars Group Inc.	109 700	158 635
		<u>719 488</u>	<u>847 511</u>
Services publics (8,90%)			
29 815	Algonquin Power & Utilities Corp.	334 822	419 199
16 077	Capital Power Corp.	350 375	393 726
		<u>685 197</u>	<u>812 925</u>
Services financiers (7,43%)			
3 183	Canadian Imperial Bank of Commerce	334 991	390 045
5 573	Sun Life Financial Inc.	262 436	289 127
		<u>597 427</u>	<u>679 172</u>
Soins de santé (3,60%)			
35 942	Extendicare Inc.	340 353	328 869
		<u>340 353</u>	<u>328 869</u>
Produit de consommation courante (3,26%)			
22 203	KP Tissue Inc.	351 493	297 520
		<u>351 493</u>	<u>297 520</u>
Matières (2,94%)			
13 851	Chemtrade Logistics Income Fund	264 139	268 709
		<u>264 139</u>	<u>268 709</u>
Technologies de l'information (2,50%)			
142 461	AcuityAds Holdings Inc.	213 692	228 009
		<u>213 692</u>	<u>228 009</u>
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		<u>6 187 648</u>	<u>6 152 087</u>
ACTIONS AMÉRICAINES (3,05%)			
Services publics (3,05%)			
6 368	Brookfield Renewable Partners LP	260 348	278 982
		<u>260 348</u>	<u>278 982</u>
TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES		<u>260 348</u>	<u>278 982</u>
Coût total et juste valeur des placements (70,40%)		6 447 996	6 431 069
Coûts de transactions (note 6)		(10 606)	-
Total des placements		6 437 390	6 431 069
Autres actifs moins les passifs (29,60%)		2 704 102	2 704 102
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		<u>9 141 492 \$</u>	<u>9 135 171 \$</u>

* Le coût moyen inclut les coûts de transactions.
Voir les notes annexes.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - FLEX DIVIDEND AND INCOME GROWTH™ SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

CONCENTRATION DU PORTEFEUILLE (\$ CA)

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	
	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Énergie	19,49%	12,12%
Services publics	11,95%	17,76%
Produits industriels	9,95%	23,34%
Produits de consommation discrétionnaire	9,28%	8,73%
Services financiers	7,43%	6,88%
Soins de santé	3,60%	3,04%
Produits de consommation courante	3,26%	2,98%
Matières	2,94%	14,78%
Technologies de l'information	2,50%	1,25%
Autres actifs moins les passifs	29,60%	9,12%
Total	100,00%	100,00%

Voir les notes annexes.

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

1. LES FONDS

Marquest Mutual Funds Inc. (la « Société ») a été constituée le 24 septembre 2004 en vertu de statuts constitutifs émis sous le régime des lois de l'Ontario. En plus des 10 actions ordinaires émises au moment de la constitution, la Société compte trois séries d'actions de fonds communs de placement. Les Fonds sont désignés individuellement comme « le Fonds » et, collectivement, comme « les Fonds ». Le siège social du Fonds est situé au 161 Bay Street, Suite 4420, P.O. Box 204, Toronto (Ontario) M5J 2S1. Les Fonds investissent dans des titres de participation canadiens et américains, des titres à revenu fixe canadiens et américains, des titres de créance à court terme canadiens et des instruments dérivés. La plupart des placements des Fonds sont cotés et négociés sur les marchés boursiers du Canada et des États-Unis, bien que les Fonds puissent investir également dans des titres de participation de sociétés fermées.

Marquest Gestion d'actifs Inc. est le gérant (le « gérant ») des Fonds. À ce titre, il est responsable des activités de placement et de l'administration des Fonds. Le dépositaire des Fonds est RBC Services aux investisseurs et de trésorerie.

Les Fonds ont commencé leurs activités aux dates suivantes :

Nom du Fonds	Série A/de roulement	Série A/régulière	Série F	Série I
Explorer Series Fund	31-janv.-05	5-sept.-08	24-mars-08	-
Energy Series Fund	1-mai-06	9-sept.-10	-	-
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	-	19-mai-09	13-nov.-09	28-oct.-08

Le 25 mars 2016, les Fonds Canadian Flex™ Series Fund et Resource Flex™ Series Fund ont été dissous.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») s'appliquant à la préparation d'états financiers annuels publiés par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et aux interprétations du comité d'interprétation des IFRS (l'« IFRIC »), ainsi que conformément aux dispositions des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et aux exigences du Conseil des normes comptables du Canada.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gérant le 29 mars 2018.

b) Principaux jugements, estimations et hypothèses comptables

Dans le cadre de la préparation des présents états financiers, le gérant doit faire des estimations et poser des jugements et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur les montants déclarés des charges au cours de la période visée. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les présents états financiers comportent des estimations qui, de par leur nature, sont incertaines. Les principales estimations comprennent l'évaluation des placements et des dérivés, et les principaux jugements comprennent la détermination de la monnaie fonctionnelle, le classement des parts rachetables, la désignation des placements à titre de placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net et la désignation du Fonds à titre d'entité de placement. Les incidences de ces estimations sont omniprésentes tout au long des états financiers et peuvent nécessiter des ajustements comptables reposant sur les événements futurs. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et dans les périodes futures si la révision a une incidence sur la période considérée et les périodes futures. Ces estimations sont fondées sur l'expérience, la conjoncture actuelle et future et d'autres facteurs, y compris des prévisions d'événements futurs que l'on juge raisonnables dans les circonstances.

Estimations comptables critiques

Les Fonds détiennent des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. Les justes valeurs peuvent être déterminées en ayant recours à des fournisseurs réputés en matière d'évaluation des prix (pour les dérivés) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché ou les courtiers. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, et ne pas être contraignants et exécutoires. Les titres qui ne sont pas inscrits sur une bourse de valeurs reconnue et ouverte au public, ou pour lesquels aucun dernier cours ou cours de clôture n'est disponible, ou les titres dont la valeur boursière, de l'avis du gérant, est inexacte, peu fiable, ou ne reflète pas toutes les informations importantes disponibles, sont évalués à leur juste valeur estimative, laquelle est établie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et reconnues dans l'industrie, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur estimative d'un titre est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui exigent l'utilisation de données d'entrée et d'hypothèses fondées sur les données observables du marché, y compris la volatilité et d'autres taux ou prix applicables. Les estimations tiennent compte des liquidités et des données d'entrée des modèles portant sur les éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie) et la volatilité. Des changements touchant les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers et le niveau de divulgation des instruments dans la hiérarchie de la juste valeur. Pour en évaluer l'importance, les Fonds mènent une analyse de la sensibilité de ces estimations à la juste valeur de leurs avoirs (voir la note 10).

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés en dollars canadiens (\$ CA).

Les titres en portefeuille et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date respective de ces transactions. Les profits et les pertes de change réalisés et non réalisés sur les placements ainsi que les profits et les pertes de change non réalisés sur les monnaies sont inclus au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie » dans les états du résultat global.

d) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements, qui sont évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière.

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Instruments financiers

Les Fonds comptabilisent un actif ou un passif financier lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les achats et les ventes d'actifs financiers qui nécessitent la livraison des actifs dans un délai généralement prévu par la réglementation ou admis par le marché (opérations régulières) sont comptabilisés à la date de l'opération, c'est-à-dire à la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou à vendre l'actif.

Lors de la comptabilisation initiale, les Fonds classent leurs actifs et passifs financiers dans les catégories suivantes, conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

La catégorie des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net se subdivise comme suit :

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction : Les actifs financiers sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis à des fins de vente ou de rachat à court terme. Ces actifs sont acquis principalement pour générer un profit tiré des fluctuations du prix à court terme. La totalité des instruments dérivés, des débentures et des passifs issus de la vente à découvert d'instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction. Les Fonds ont pour politique de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale : Ces actifs et passifs financiers sont désignés lors de la comptabilisation initiale, car ils font partie d'un groupe d'actifs financiers qui sont gérés et dont le rendement est évalué selon la méthode de la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion des risques et de placement des Fonds, telles qu'elles sont énoncées dans le prospectus simplifié des Fonds.

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont constatés à l'état de la situation financière à leur juste valeur. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une opération ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur les marchés actifs est fondée sur les prix cotés à la fermeture des opérations à la date de clôture. Dans les cas où le cours de clôture ne se situe pas à l'intérieur de l'écart entre le cours vendeur et le cours acheteur, la direction déterminera le point à l'intérieur de cet écart qui représente le mieux la juste valeur. La totalité des coûts de transaction pour ces instruments sont comptabilisés directement en résultat net.

Pour tous les autres instruments financiers non négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation jugées adéquates dans les circonstances. Les techniques d'évaluation comprennent l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et les modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte de facteurs comme la valeur marchande du titre sous-jacent, le prix d'exercice, la volatilité et la durée des bons de souscription ou des options.

Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des actifs ou passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à l'état du résultat global à titre de variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les intérêts et les dividendes reçus ou payés sur ces instruments sont comptabilisés séparément dans les intérêts aux fins de distribution et dans les revenus ou charges de dividendes.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les actifs financiers classés comme des prêts et créances sont évalués à leur coût amorti. Les coûts de transaction sont compris dans la valeur comptable initiale de l'actif.

Autres passifs financiers

Cette catégorie comprend tous les passifs financiers qui ne figurent pas dans la catégorie des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers classés à titre d'autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Les coûts de transaction sont compris dans la valeur comptable initiale du passif.

Les instruments financiers sont classés comme suit :

Placements à la juste valeur	Juste valeur par le biais du résultat net
Trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net
Intérêts courus à recevoir	Prêts et créances
Dividendes cumulés à recevoir	Prêts et créances
Autres débiteurs	Prêts et créances
Débiteurs liés à la vente de placements	Prêts et créances
Débiteurs liés aux autres catégories de sociétés	Prêts et créances
Autres créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers
Créditeurs liés au rachat de parts rachetables	Autres passifs financiers
Créditeurs liés à l'acquisition de placements	Autres passifs financiers
Créditeurs liés aux autres catégories de sociétés	Autres passifs financiers
Montant à payer au gérant	Autres passifs financiers

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Instruments financiers (suite)

Tous les actifs et passifs dont la juste valeur est évaluée ou divulguée dans les états financiers sont classés selon la hiérarchie des justes valeurs présentée ci-dessous, selon la donnée d'entrée de plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble.

- Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : Techniques d'évaluation pour lesquelles la donnée d'entrée de plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur est observable directement ou indirectement.
- Niveau 3 : Techniques d'évaluation pour lesquelles la donnée d'entrée de plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur n'est pas observable.

La répartition dans la hiérarchie à trois niveaux est indiquée à la note 10.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie issus des placements ont expiré ou lorsque les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à leur propriété. Les Fonds décomptabilisent un passif financier lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à expiration. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue est comptabilisée à l'état du résultat global.

Un actif financier au coût amorti est évalué à chaque date de clôture afin de déterminer s'il y a une preuve objective de perte de valeur. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers subit une « perte de valeur » lorsqu'il y existe une indication objective de dépréciation à la suite d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale des actifs et que cette perte a eu une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés des actifs qui peut être évaluée de manière fiable.

Les indications objectives que les actifs financiers ont perdu de la valeur comprennent des difficultés financières importantes de l'emprunteur ou de l'émetteur, le défaut ou le non-paiement d'un emprunteur, la restructuration du montant dû selon des modalités que le Fonds n'aurait pas envisagées dans d'autres circonstances, des indices de faillite à venir d'un emprunteur ou d'un émetteur, ou des changements défavorables touchant les états des paiements des emprunteurs.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées à l'état du résultat global et se reflètent dans un compte de provision pour les débiteurs. Si un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur entraîne la diminution du montant de la perte de valeur, cette diminution sera reprise par le biais de l'état du résultat global.

f) Trésorerie

La trésorerie figurant à l'état de la situation financière comprend les fonds en caisse et les dépôts à court terme dans les banques qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur et dont la durée initiale est d'au plus trois mois.

Les placements à court terme qui ne sont pas détenus dans le but de respecter des engagements à court terme et les comptes sur marge avec restrictions ne sont pas considérés comme de la trésorerie.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie se compose de la trésorerie, telle qu'elle est définie ci-dessus, déduction faite des découverts bancaires à rembourser, s'il y a lieu.

g) Actions de participation rachetables

Les actions de participation rachetables peuvent être rachetées au gré de l'actionnaire et sont classées à titre d'autres passifs financiers. Elles sont évaluées au montant du rachat.

La valeur liquidative par action de participation rachetable de chaque série est calculée chaque jour (à moins que ce jour ne soit pas un jour ouvrable; le cas échéant, le dernier jour ouvrable avant le jour en question est utilisé) (individuellement, une « date d'évaluation ») en divisant la valeur de l'actif net attribuable à chaque série par le nombre d'actions en circulation de cette série. La valeur liquidative de chaque série est établie en calculant la juste valeur des actifs moins celle des passifs de la série.

h) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, les Fonds ont une obligation juridique ou implicite dont le montant peut faire l'objet d'une estimation fiable et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

i) Évaluation des actions de participation rachetables

La valeur à laquelle les actions sont émises ou rachetées est la valeur liquidative par action. La valeur liquidative par action de chaque série est calculée à la fin de chaque jour durant lequel les bureaux du gérant sont ouverts aux fins d'affaires (la « date d'évaluation ») en divisant, pour chaque série, la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») par le nombre d'actions en circulation de cette série. La valeur liquidative de chaque série est égale à la valeur de la part proportionnelle d'une série donnée dans l'actif du Fonds, déduction faite de sa part proportionnelle du passif courant du Fonds, et du passif propre à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série, tandis que les charges courantes du Fonds sont réparties de manière raisonnable entre chaque série, comme il est déterminé par le gérant. Les autres revenus et les profits et pertes réalisés et non réalisés sont répartis entre chaque série du Fonds selon la part proportionnelle de chaque série dans la valeur totale de l'actif net de ce Fonds. Les montants reçus lors de l'émission des actions et les montants payés lors du rachat des actions sont inclus à l'état des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations par action

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations par action est fondée sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations attribuable à chaque série du Fonds, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions de cette série en circulation au cours de l'exercice.

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

k) Comptabilisation des revenus de placement

Dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à l'état du résultat global à la date à laquelle le droit de recevoir le paiement est établi. Pour les titres de participation cotés, il s'agit généralement de la date ex-dividende. Pour les titres de participation non cotés, il s'agit généralement de la date à laquelle les actionnaires approuvent le paiement d'un dividende.

Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution, tels qu'ils figurent à l'état du résultat global, sur les titres de créance classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et représentent les intérêts sur le coupon reçus par les Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire.

Revenu provenant des distributions de fiducies d'investissement

Les distributions de fiducies de revenu, de fonds communs de placement et de sociétés de placement immobilier sont constatées à la date ex-distribution et comptabilisées en tant que revenus, gains en capital ou remboursement du capital, selon les renseignements les plus fiables dont dispose le gérant. Les distributions des fiducies d'investissement, lesquelles sont traitées comme un remboursement du capital aux fins de l'impôt sur le revenu, réduisent le coût moyen du placement sous-jacent.

Distributions sur les actions rachetables

Les distributions sur les actions rachetables sont présentées à titre de charge dans les états des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables.

Profits et pertes réalisés et non réalisés

Les profits et pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value et la moins-value non réalisées des placements sont calculés en fonction du coût moyen.

l) Évaluation des placements

- I. Les titres inscrits sur une bourse de valeurs reconnue et ouverte au public sont évalués au cours de clôture à la date d'évaluation. Dans les cas où le cours de clôture ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, la direction déterminera le point à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.
- II. Les titres qui ne sont pas inscrits sur une bourse de valeurs reconnue et ouverte au public, ou pour lesquels aucun cours de clôture ou dernier cours n'est disponible, ou les titres dont la valeur boursière, de l'avis du gérant, est inexacte, peu fiable, ou ne reflète pas toutes les informations importantes disponibles, sont évalués à leur juste valeur estimative, laquelle est établie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et reconnues dans l'industrie, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur estimative d'un titre est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui exigent l'utilisation de données d'entrées et d'hypothèses fondées sur les données observables du marché, y compris la volatilité et d'autres taux ou prix applicables. Dans certains cas spécifiques, la juste valeur estimative d'un titre peut être établie en ayant recours à des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché.
- III. Les bons de souscription pour lesquels aucun cours de clôture n'est affiché sont comptabilisés au montant correspondant à la différence entre le prix d'exercice et le cours de clôture affiché du titre sous-jacent, si le prix d'exercice est inférieur au cours de clôture affiché.
- IV. Les titres faisant l'objet d'une restriction en vertu de la loi (y compris en vertu d'une lettre d'avis d'investissement, d'une clause d'entiercement ou d'une autre déclaration, promesse ou convention) seront assujettis à des restrictions de négociation temporaires et ne pourront être vendus avant l'expiration de la période de détention applicable. La juste valeur de ces titres pour la durée de la période de détention correspond au cours du marché déclaré des actions de même catégorie qui ne sont pas assujetties à des restrictions et dont la valeur est établie en fonction des cours utilisés couramment, déduction faite d'un escompte d'émission approprié.

m) Transactions sur les placements

Les transactions sur les placements sont comptabilisées à la date à laquelle l'ordre d'achat ou de vente est exécuté. Les profits ou pertes réalisés sur les transactions de placement et la plus-value ou moins-value non réalisées des placements sont calculés en fonction du coût moyen.

n) Contrats dérivés

La juste valeur des contrats à terme standardisés fluctue quotidiennement, et les règlements en trésorerie effectués quotidiennement par les Fonds sont égaux aux profits ou pertes non réalisés, lesquels sont calculés sur la base d'une évaluation au cours du marché. Ces profits ou pertes non réalisés sont comptabilisés et présentés à ce titre, jusqu'à ce que le contrat expire ou qu'il soit liquidé. Le montant versé ou déposé à titre de dépôt de garantie en lien avec les contrats à terme standardisés est reflété à l'état de la situation financière. Toute modification des exigences liées au dépôt de couverture fait l'objet d'un règlement quotidien.

Les profits et pertes réalisés au règlement de contrats dérivés (c.-à-d. qui sont utilisés pour créer une exposition à un marché, à une devise ou à un titre en particulier) sont inscrits à titre de profit ou de perte découlant des dérivés à l'état du résultat global. Les profits et pertes non réalisés sont inclus au poste « Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements » à l'état du résultat global.

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

o) Options

Certains Fonds peuvent vendre ou acheter des options d'achat ou de vente sur des contrats à terme standardisés et des swaps. La prime reçue au moment de la vente d'une option d'achat ou de vente est comptabilisée à l'état de la situation financière à titre de passif. La prime versée à l'achat d'une option d'achat ou de vente est comptabilisée à l'état de la situation financière à titre d'actif. La valeur de la prime est égale à la juste valeur de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence entre la prime et la juste valeur est comptabilisée à l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée des placements ».

Lorsqu'une option vendue expire, les Fonds réalisent un profit qui est égal au montant de la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le montant du profit ou de la perte réalisé par les Fonds est égal à la différence entre le produit de la vente et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat position vendeur est exercée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente du placement sous-jacent afin de déterminer le montant du profit ou de la perte réalisé.

Lorsqu'une option de vente position vendeur est exercée, la prime reçue est déduite du coût du placement acheté par les Fonds lors de l'exercice de l'option. Lorsqu'une option achetée expire, le montant de la perte réalisée par les Fonds est égal au montant de la prime versée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le montant du profit ou de la perte réalisé par les Fonds est égal à la différence entre le produit de vente et la prime versée.

Lorsqu'une option de vente position acheteur est exercée, le montant de la prime versée est déduit du produit de la vente du placement sous-jacent afin de déterminer le montant du profit ou de la perte réalisé. Lorsqu'une option d'achat position acheteur est exercée, le montant de la prime reçue est ajouté au coût du placement acheté par les Fonds lors de l'exercice de l'option. Les sommes reçues ou versées en cas de résiliation avant terme sont comptabilisées à titre de profit ou de perte découlant des dérivés à l'état du résultat global.

Le profit ou la perte que les Fonds réalisent lorsqu'une option vendue ou achetée est échue, est liquidée ou est exercée est comptabilisé à titre de profit ou de perte découlant des dérivés à l'état du résultat global.

p) Distributions aux détenteurs d'actions

Les distributions sont comptabilisées par les Fonds le premier jour ouvrable suivant la date de clôture des registres.

q) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges et inclus à l'état du résultat global à titre de coûts de transaction. Les coûts de transaction sont des frais marginaux directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un placement. Ces frais comprennent les honoraires et commissions versés aux représentants, conseillers, courtiers et maisons de courtage, les frais imposés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs, ainsi que les taxes et autres droits exigibles sur les transferts de titres.

3. ACTIONS DE PARTICIPATION RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité d'actions, comme suit :

Nom du Fonds	Séries disponibles
Explorer Series Fund	A/de roulement, A/régulière, F
Energy Series Fund	A/de roulement, A/régulière
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	A/régulière, F, I

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, les actions suivantes ont été émises (incluant les transferts provenant d'autres séries) et rachetées (incluant les transferts à d'autres séries) :

	En circulation, au début de l'exercice	Actions émises	Actions rachetées	En circulation, à la fin de l'exercice
31 décembre 2017				
Explorer Series Fund				
Série A/de roulement	20 222 379	51 772 037	(45 407 500)	26 586 916
Série A/régulière	15 586	3 260	-	18 846
Série F	16 099	2 553 590	(14 841)	2 554 848
Energy Series Fund				
Série A/de roulement	1 612 324	-	(183 258)	1 429 066
Série A/régulière	7 524	-	-	7 524
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund				
Série A/régulière	637 044	1 411	(240 019)	398 436
Série F	180 507	73 659	(12 590)	241 576
Série I	5 000	-	-	5 000
31 décembre 2016				
Explorer Series Fund				
Série A/de roulement	17 390 822	68 506 843	(65 675 286)	20 222 379
Série A/régulière	18 153	2 496	(5 063)	15 586
Série F	14 297	12 772	(10 970)	16 099
Energy Series Fund				
Série A/de roulement	2 240 329	15 024	(643 029)	1 612 324
Série A/régulière	7 524	-	-	7 524
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund				
Série A/régulière	534 273	246 782	(144 011)	637 044
Série F	183 172	24 756	(27 421)	180 507
Série I	5 000	-	-	5 000

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

4. FRAIS ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau qui suit résume les frais de gestion des Fonds payés par année, en fonction de la valeur de l'actif net moyen :

	Série A/de roulement et série A/régulière	Série F	Série I
Explorer Series Fund	2,00%	1,00%	s.o.
Energy Series Fund	2,00%	1,00%	Négociée
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	2,00%	1,00%	Négociée

Marquest Gestion d'actifs Inc. est le gérant des Fonds. À ce titre, il est responsable de l'administration des Fonds et de la gestion de toute question liée à leurs activités.

Les Fonds assument toutes les dépenses liées à leur exploitation et à la conduite de leurs affaires, ce qui comprend les honoraires des avocats et des auditeurs, les frais d'intérêts, les frais administratifs liés à l'émission et au rachat des actions, le coût des rapports financiers et des autres rapports, ainsi que les frais liés à la conformité à l'ensemble des lois, règlements et politiques applicables. Les frais de courtage découlant des opérations sur les titres ne sont pas inclus dans le calcul du montant total des dépenses.

Le gérant, à son entière discrétion, a la possibilité de renoncer au remboursement de certaines dépenses associées à certains Fonds. Il n'a renoncé au remboursement d'aucune dépense au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

Les comptes créditeurs et les comptes débiteurs associés aux autres séries de sociétés ne portent pas intérêt et sont payables sur demande. Ces soldes découlent du fait que le Fonds Explorer Series Fund a remis, pour son propre compte et pour le compte du Fonds Energy Series et du Fonds Dividend and Income Growth™ Series, le montant total des taxes et impôts dus par la Société. Ces transactions interviennent dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

Les charges indiquées à l'état du résultat global comprennent, pour chacun des Fonds, un montant correspondant de taxe de vente. La taxe de vente harmonisée (TVH) combine le taux de la TPS de 5 % et la taxe de vente provinciale de certaines provinces. La TVH de chaque province est calculée en utilisant la part proportionnelle du placement et la province de résidence du détenteur de parts au 30 septembre de l'exercice précédent. Les taux de TVH sont déterminés à l'égard des charges attribuables à une catégorie/série individuelle d'un Fonds, s'il y a lieu.

De temps à autre, le gérant peut avoir le droit de recevoir des honoraires et des commissions à l'égard d'opérations sur titres auxquelles le Fonds participe. Ces honoraires et commissions sont établis aux termes d'ententes standards et aux taux du marché. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le gérant a reçu un montant d'environ 47 342 \$ (53 290 \$ en 2016) au titre de ces honoraires et commissions en vertu des instructions permanentes données par le comité d'examen indépendant (CEI).

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gérant a mis sur pied un CEI pour tous les Fonds. Le mandat du CEI est d'examiner les questions de conflits d'intérêts touchant le gérant dans le cadre de sa gestion des Fonds et de lui formuler des recommandations à cet égard. Le CEI fait rapport annuellement aux détenteurs de parts des Fonds au sujet de ses activités, et le rapport annuel est disponible le 31 décembre de chaque année, ou ultérieurement. Les sociétés en commandite remboursent au gérant la rémunération versée aux membres du CEI ainsi que les coûts liés à l'administration courante de ce comité. Ces montants sont comptabilisés à l'état du résultat global.

5. IMPOSITION ET DISTRIBUTIONS

a) Traitement fiscal des sociétés de fonds commun de placement à capital variable

La Société s'est conformée aux exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin d'être admissible au titre de société de fonds commun de placement, cumulant son revenu (sa perte) net(te) et ses gains (pertes) en capital net(te)s aux fins de l'impôt comme une entité distincte. Une société de fonds commun de placement bénéficie d'un taux d'imposition spécial de 33 1/3 % sur les dividendes imposables reçus de sociétés résidant au Canada, tout en étant assujettie au taux d'imposition normalement applicable aux sociétés, sur les autres revenus et gains nets en capital réalisés au cours de l'exercice. L'impôt versé au taux spécial de 33 1/3 % est remboursable lors du versement de dividendes imposables aux actionnaires, et ce, à raison de 1 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes ainsi versés aux actionnaires. Toute somme versée à titre d'impôt sur les gains nets en capital réalisés est remboursable lorsque les gains sont distribués aux actionnaires, que ce soit sous forme de dividendes en capital ou par l'intermédiaire d'un rachat d'actions à la demande de l'actionnaire.

Même si la Société est traitée comme une entité juridique distincte aux fins fiscales, aux fins comptables, chaque série d'actions d'un fonds commun de placement prend en compte l'effet des taxes et impôts de l'exercice en cours et des exercices subséquents en se fondant, respectivement, sur le revenu net (la perte nette) et sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net résultant des profits (pertes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s de chaque série. La série d'actions d'un fonds commun de placement annule la charge d'impôts futurs liée au remboursement de l'impôt à payer avec le remboursement anticipé lors du versement des gains en capital ou des dividendes ordinaires ou lorsque les actions sont rachetées. En conséquence, la charge d'impôts futurs liée au remboursement d'impôt est éliminée. Si le revenu imposable de la série d'actions d'un fonds commun de placement est négatif, aucun actif d'impôt n'est comptabilisé pour les pertes fiscales inutilisées, étant donné qu'il est peu probable qu'elles puissent être utilisées ultérieurement et qu'une provision fondée sur la valeur totale a déjà été comptabilisée. De plus, les pertes fiscales inutilisées d'une série d'actions d'un fonds commun de placement peuvent servir à annuler le revenu imposable d'une autre série. En conséquence, lorsque le revenu net imposable d'une série d'actions d'un fonds commun de placement est positif, la charge d'impôt de l'exercice est compensée, dans la mesure du possible, à l'aide des pertes fiscales inutilisées des autres séries. Tout solde de revenu imposable est remboursable lorsque la Société verse des gains en capital ou des dividendes ordinaires.

b) Report de pertes en avant

Certains Fonds ont réalisé des pertes nettes en capital et autres qu'en capital, qu'ils ont accumulées. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées afin de réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs, pendant au plus 20 ans. Il n'y a aucun report en avant de perte autre qu'en capital.

c) Retenues d'impôt

Certains Fonds qui détiennent des titres étrangers peuvent être assujettis à des retenues d'impôt, lesquelles sont imposées par certains pays étrangers sur le revenu de placement reçu à l'égard de ces titres. Le montant total des retenues d'impôt est calculé en se fondant sur le montant cumulatif du revenu de placement étranger concerné et est inclus à titre de retenues d'impôt à l'état du résultat global et à titre de charges à payer à l'état de la situation financière.

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

6. FRAIS DE COURTAGE LIÉS AUX OPÉRATIONS SUR LES TITRES

Certains des Fonds ont engagé des frais de courtage, dont une tranche a pu être touchée par les conseillers en placement des Fonds sous forme de services de placement ou de recherche. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le total des frais de courtage liés à ces services s'est élevé à 26 695 \$ (26 779 \$ en 2016).

Les coûts de transaction inscrits à l'état du résultat global ne comprennent aucun service payé par les frais de courtage.

7. OPÉRATIONS DE PRÊTS DE TITRES

Les Fonds participent à un programme de prêts de titres avec RBC Services aux Investisseurs et de trésorerie, qui agit à titre de dépositaire pour les Fonds. Le montant total de la juste valeur de l'ensemble des titres prêtés par un Fonds ne peut dépasser 50 % de l'actif du Fonds. Les Fonds bénéficient de garanties égales à au moins 102 % de la valeur des titres ainsi prêtés. Ces garanties peuvent inclure des actions et des montants de trésorerie.

La juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues en vertu d'opérations de prêts de titres s'établissait comme suit aux 31 décembre 2017 et 2016 :

31 décembre 2017	Encours de prêt	Montant de la garantie	Garantie en pourcentage des titres prêtés
Explorer Series Fund	9 805 \$	10 296 \$	105 %
Energy Series Fund	28 518 \$	29 949 \$	105 %
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	1 710 600	1 796 133	105 %

31 décembre 2016	Encours de prêt	Montant de la garantie	Garantie en pourcentage des titres prêtés
Explorer Series Fund	208 527 \$	218 954 \$	105 %
Energy Series Fund	52 534 \$	55 163 \$	105 %
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	2 127 768	2 234 163	105 %

Le revenu tiré du prêt de titres inscrit à l'état du résultat global est présenté déduction faite d'une charge liée au prêt de titres que le dépositaire du Fonds, RBC Services aux Investisseurs, a le droit de recevoir.

31 décembre 2017	Revenu brut tiré du prêt de titres	Charge liée au prêt de titres		Revenu net tiré du prêt de titres	Retenue d'impôt	Revenu net reçu
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Explorer Series Fund	6 367	2 211	35	4 156	222	3 934
Energy Series Fund	506	168	33	338	28	310
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	17 384	6 081	35	11 303	249	11 054

31 décembre 2016	Revenu brut tiré du prêt de titres	Charge liée au prêt de titres		Revenu net tiré du prêt de titres	Retenue d'impôt	Revenu net reçu
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Explorer Series Fund	3	1	33	2	-	2
Energy Series Fund	153	54	35	99	33	66
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	4 265	1 488	35	2 777	190	2 587

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

8. FUSIONS DE FONDS

La méthode de l'acquisition a été adoptée pour la comptabilisation de toute fusion de fonds communs de placement en vertu de laquelle le fonds prorogé est l'acquéreur et à la suite de laquelle le fonds acquis prend fin. Les caractéristiques du fonds prorogé, telles que ses objectifs de placement et la composition de son portefeuille, ont servi à identifier ces fusions.

À compter de l'heure de fermeture des bureaux à la date de fusion indiquée ci-dessous, les fonds prorogés ont acquis, en contrepartie d'actions des fonds prorogés, les actifs détenus en portefeuille du fonds correspondant ayant pris fin. La valeur attribuée aux actions émises par le fonds prorogé dans le cadre de ces fusions était égale à la juste valeur des placements provenant respectivement de chaque fonds ayant pris fin.

Fonds ayant pris fin	Date de la fusion	Fonds prorogé	Série	Actifs nets acquis	Actions émises	Ratio d'échange
Marquest 2016-I Mining Super Flow Through LP - National Class	02/24/2017	Explorer Series Fund	A/de roulement	4 271 046	7 057 248	13,830418
Marquest 2016-I Mining Super Flow Through LP - Québec Class	02/24/2017	Explorer Series Fund	A/de roulement	4 065 974	6 718 397	11,203678
Marquest Mining Québec 2016-I Super Flow Through LP	08/18/2017	Explorer Series Fund	A/de roulement	3 709 831	6 587 058	110,986653
Marquest Mining 2016 - I Super Flow Through LP	09/15/2017	Explorer Series Fund	A/de roulement	1 875 551	3 185 919	113,297277
Marquest Mining Québec 2016-II Super Flow Through LP	09/15/2017	Explorer Series Fund	A/de roulement	3 430 186	5 826 713	121,897758
Marquest 2016-II Mining Super Flow Through LP - National Class	11/10/2017	Explorer Series Fund	A/de roulement	6 488 924	11 308 685	10,087853
Marquest 2016-II Mining Super Flow Through LP - Québec Class	11/10/2017	Explorer Series Fund	A/de roulement	6 362 304	11 088 016	9,909463
Marquest Mining 2015 - I Super Flow Through LP- National Class	08/19/2016	Explorer Series Fund	A/de roulement	9 147 457	17 873 108	29,504775
Marquest Mining 2015 - I Super Flow Through LP- Quebec Class	08/19/2016	Explorer Series Fund	A/de roulement	7 469 286	14 594 150	24,416774
Marquest Mining 2015-I LP	06/17/2016	Explorer Series Fund	A/de roulement	3 251 919	6 935 208	295,9969
Marquest Mining Québec 2015 II Super Flow Through LP	05/13/2016	Explorer Series Fund	A/de roulement	6 483 703	13 892 657	232,6688
Marquest Mining Québec 2015 I Super Flow Through LP	03/31/2016	Explorer Series Fund	A/de roulement	5 365 199	15 207 481	230,766

En conséquence de ces fusions et conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), toutes les pertes non réalisées et certains profits que les fonds ayant pris fin avaient choisi de ne pas réaliser ont été réalisés à la date de la fusion. Les états financiers des fonds prorogés ne comprennent pas les résultats d'exploitation avant la date de la fusion des fonds ayant pris fin.

9. RENSEIGNEMENTS À FOURNIR À L'ÉGARD DE LA GESTION DU CAPITAL

Les actions émises et en circulation représentent le capital des Fonds. Les Fonds ne sont assujettis à aucune restriction ou exigence spécifique en matière de capital et sont autorisés à émettre un nombre illimité d'actions négociables et rachetables de chaque série offerte, comme il est précisé dans le prospectus simplifié des Fonds. Pour chaque série d'un Fonds, les restrictions et exigences spécifiques en matière de capital ne s'appliquent qu'aux montants minimaux de souscription décrits dans le prospectus simplifié. Les états des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables et la note 3 fournissent un résumé des variations pertinentes des actions de chaque Fonds au cours de l'exercice. Conformément aux objectifs de placement des Fonds, le capital des Fonds sera géré en investissant les montants des souscriptions de manière appropriée, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour être en mesure de rembourser le capital lors des demandes de rachat.

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Juste valeur

Les instruments financiers des Fonds comprennent la trésorerie, les dividendes cumulés à recevoir, les intérêts courus à recevoir, les autres débiteurs, les débiteurs liés à la vente de placements, les débiteurs liés aux autres catégories de sociétés, les autres créditeurs et charges à payer, les créditeurs liés aux actions rachetables, les créditeurs liés à l'achat de placements, les créditeurs liés aux autres catégories de sociétés et le montant à payer au gérant. Il n'existe aucun écart important entre la valeur comptable et la juste valeur de ces instruments financiers en raison de leur échéance rapprochée. Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur, comme il est décrit à la note 2.

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers des Fonds évalués à la juste valeur, classés selon la hiérarchie des justes valeurs décrite dans la norme IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, aux 31 décembre 2017 et 2016.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2017				
Explorer Series Fund	8 940 090	993 645	151 376	10 085 111
Energy Series Fund	102 193	-	1	102 194
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	6 044 425	386 644	-	6 431 069
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2016				
Explorer Series Fund	7 933 432	559 157	21 876	8 514 465
Energy Series Fund	245 639	-	4 167	249 806
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	10 598 592	-	-	10 598 592

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou l'instrument dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé de niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Aucun transfert n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des instruments financiers d'un montant de 111 818 \$ liés au Fonds Explorer Series ont été transférés depuis le niveau 2 vers le niveau 1, du fait que les titres du Fonds ont été négociés sur une bourse de valeurs.

Le gérant est responsable de procéder aux évaluations de la juste valeur figurant dans les états financiers du Fonds, y compris les évaluations de niveau 3. Le gérant obtient les prix auprès d'un fournisseur externe en matière d'évaluation des prix et ceux-ci sont surveillés par le chef des placements et le chef de la conformité chaque jour. À chaque date de clôture, le chef des finances du gérant examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur de niveau 3.

Les profits et pertes réalisés et non réalisés sur les titres de niveau 3 sont inclus à l'état du résultat global aux postes « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements » et « Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements », respectivement. Les titres ajoutés ou retirés du niveau 3 sont attribuables à des changements liés au caractère observable des données sur le marché, tels qu'une transaction récente pour l'émission de nouveaux titres de participation ou l'écoulement d'un certain délai, selon le cas. Les tableaux ci-dessous résumant les variations liées aux titres de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

	Explorer Series Fund	Energy Series Fund
	\$	\$
Juste valeur totale des titres de niveau 3, 31 décembre 2015	21 918	5 000
Achetés	-	-
Titres ajoutés	626	-
Vendus	-	-
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements	(3 999 632)	-
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée	3 998 962	(833)
Juste valeur totale des titres de niveau 3, 31 décembre 2016	21 874	4 167
Achetés	-	-
Titres ajoutés	149 500	-
Vendus	-	-
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée	(19 998)	(4 166)
Juste valeur totale des titres de niveau 3, 31 décembre 2017	151 376	1

Certains Fonds détiennent des titres de niveau 3 pour lesquels l'estimation de la juste valeur est incertaine, en raison de problèmes financiers actuels et de l'absence de cours du marché. Des données non observables importantes sont requises pour déterminer la juste valeur des titres de niveau 3. Les Fonds Explorer Series et Energy Series détiennent chacun des titres de participation classés au niveau 3 qui ont été acquis dans le cadre de placements privés.

Au 31 décembre 2017, les Fonds Explorer Series et Energy Series détenaient respectivement des placements de 151 376 \$ et de 1 \$ dans des titres de niveau 3 (21 874 \$ et 4 167 \$ au 31 décembre 2016) La juste valeur de ces titres au cours de l'exercice a été calculée en utilisant un nombre important de techniques d'évaluation et de données du marché qui ne sont pas observables, lesquelles peuvent comprendre l'analyse financière des états financiers de la société, des informations financières qui ont été communiquées, les prix de transactions non affichés, l'analyse des cours des marchandises ou des secteurs sous-jacents et, de façon générale, la situation actuelle du marché et la conjoncture économique.

Le gérant estime les justes valeurs de ces titres en utilisant les meilleures informations disponibles aux 31 décembre 2017 et 2016. Les tableaux suivants présentent les estimations des justes valeurs, ainsi que les fourchettes de ces justes valeurs en utilisant d'autres hypothèses jugées raisonnables par la direction.

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

a) Juste valeur (suite)

Juste valeur des placements du Fonds fondée sur d'autres hypothèses possibles			
Au 31 décembre, 2017	Juste valeur, montant établi \$	Fourchette potentielle de la juste valeur \$	
		<u>25.00%</u>	<u>-25.00%</u>
Explorer Series Fund	151 376	38 000	(38 000)
Energy Series Fund	1	-	-

Juste valeur des placements du Fonds fondée sur d'autres hypothèses possibles			
Au 31 décembre 2016	Juste valeur, montant établi \$	Fourchette potentielle de la juste valeur \$	
		<u>25.00%</u>	<u>-25.00%</u>
Explorer Series Fund	21 874	5 500	(5 500)
Energy Series Fund	4 167	1 000	(1 000)

b) Gestion du risque et communication de l'information financière

En raison de leurs activités de placement, les Fonds sont exposés à divers risques financiers. Le relevé des titres en portefeuille présente les valeurs détenues par les Fonds au 31 décembre 2017, celles-ci étant regroupées selon le type d'actif, la région géographique ou le segment du marché. Les risques pouvant avoir une incidence importante sur les Fonds sont exposés ci-dessous. Les analyses de sensibilité indiquées dans les notes ci-dessous peuvent être différentes des opérations effectivement conclues, et cette différence pourrait être importante.

Afin de minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur le rendement des Fonds, le gérant engage des conseillers en valeurs professionnels aguerris, surveille quotidiennement les événements relatifs au marché et les positions des Fonds, diversifie le portefeuille de titres en respectant les contraintes liées aux objectifs de placement, et peut avoir recours, de manière périodique, aux instruments dérivés afin de se protéger contre certains risques auxquels sont exposés les Fonds. Pour l'aider à gérer les risques, le gérant utilise également des directives internes qui identifient les placements exposés à chacun des risques, tout en maintenant une structure de l'autorité qui assure le suivi des activités de placement des Fonds, et leur conformité aux stratégies d'investissement publiées par les Fonds ainsi qu'à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

b) Gestion du risque et communication de l'information financière (suite)

i) Risque de marché (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des cours de change. Les Fonds investissent dans des titres et d'autres placements libellés en d'autres monnaies que le dollar canadien. Par conséquent, la valeur des actifs des Fonds peut être touchée de façon positive ou négative par les fluctuations des cours de change et les Fonds seront nécessairement assujettis à un risque de change.

Les activités de couverture économique en monnaies étrangères des Fonds visent principalement à protéger ceux-ci de la volatilité associée aux placements et aux autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères dans le cours normal des activités.

Dans le cours normal de leurs activités, certains Fonds investiront dans des titres libellés en monnaies étrangères. En conséquence, certains des actifs et une partie des revenus sont exposés aux fluctuations des cours de change.

Les tableaux ci-dessous présentent, en dollars canadiens, les principales expositions des Fonds aux monnaies étrangères aux 31 décembre 2017 et 2016. Les tableaux indiquent également l'effet potentiel, sur la valeur de l'actif net des Fonds, d'une variation de 5 % de la valeur de ces monnaies étrangères par rapport au dollar canadien, soit la monnaie de fonctionnement, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes.

L'exposition des Fonds, en dollars canadiens, aux monnaies étrangères n'était pas significative au 31 décembre 2017.

31 décembre 2016	Devise	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net	Effet potentiel sur l'actif net
			attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	attribuable aux détenteurs d'actions rachetables
		\$	%	\$
Explorer Series Fund	Dollar américain	494 805	5,02	24 740
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	Dollar américain	1 059 312	9,08	52 966

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou les justes valeurs des instruments financiers. Les Fonds ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

b) Gestion du risque et communication de l'information financière (suite)

i) Risque de marché

Risque de prix et autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les placements des Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents au fait d'investir dans les marchés financiers. Le risque maximum découlant des instruments financiers détenus par les Fonds est égal à la juste valeur des instruments financiers. Le gérant atténue ce risque en choisissant soigneusement les titres et en respectant des limites définies, tandis qu'il gère le risque lié aux cours de marché des Fonds en diversifiant les placements détenus dans le portefeuille.

L'exposition la plus significative à l'autre risque de prix découle des placements des Fonds dans des titres de participation. Aux 31 décembre 2017 et 2016, si les cours de ces titres sur les différentes bourses de valeurs où ils sont négociés avaient augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables aurait augmenté ou diminué, selon le cas, comme suit :

31 décembre 2017

	Juste valeur des placements en titres de participation	Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	Effet potentiel sur l'actif net attribuable aux d'actions rachetables
	\$	%	\$
Explorer Series Fund	10 085 112	58,8	1 008 511
Energy Series Fund	102 194	39,1	10 219
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	6 431 069	70,4	643 107

31 décembre 2016

	Juste valeur des placements en titres de participation	Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	Effet potentiel sur l'actif net attribuable aux d'actions rachetables
	\$	%	\$
Explorer Series Fund	8 514 463	66,1	851 446
Energy Series Fund	249 806	37,3	24 981
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	10 598 592	81,2	1 059 859

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme le risque que les Fonds éprouvent de la difficulté à respecter leurs obligations liées aux dettes qui sont réglées en échange de trésorerie ou d'un autre élément d'actif financier.

Les Fonds peuvent acquérir des titres qui ne sont pas négociés activement sur une bourse de valeurs. Il se peut que la juste valeur de ces titres ne reflète pas la valeur que pourraient réaliser les Fonds lors d'une vente immédiate, car un délai appréciable pourrait être requis avant que les positions puissent être liquidées sans que cela n'ait d'incidence défavorable importante sur la juste valeur. Rien ne garantit qu'il existera en tout temps un marché actif où ces titres pourront être négociés, ni que les cours auxquels ces titres sont négociés refléteront fidèlement leur valeur. De plus, aux fins du calcul de la valeur liquidative, et conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, les Fonds doivent maintenir au moins 85 % de leur actif en placements liquides (c.-à-d. des placements négociés sur un marché actif qui peuvent être vendus rapidement). De même, les Fonds ont divers passifs financiers non réglés, y compris des charges à payer, un montant à payer au gérant, des créanciers liés aux rachats d'actions rachetables, des créanciers liés à l'acquisition de placements et des créanciers liés aux autres catégories de sociétés. Ces passifs financiers sont entièrement constitués de dettes à court terme payables à l'intérieur d'un délai de 30 jours. Les actions rachetables sont rachetables sur demande, au gré du détenteur d'actions. Toutefois, la direction ne prévoit pas que toutes les actions seront rachetées immédiatement, étant donné, qu'en règle générale, les détenteurs de ces titres les conservent plus longtemps.

Le risque de liquidité est géré en investissant la majeure partie de l'actif des Fonds dans des placements qui sont négociés dans un marché actif et qui peuvent être facilement liquidés. Des mesures de suivi quantitatif sont utilisées de façon hebdomadaire afin d'identifier les titres du portefeuille des Fonds qui pourraient être considérés aux fins d'un reclassement en tant que titres non liquides. Les Fonds entendent également conserver un montant suffisant en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Par conséquent, le risque de liquidité des Fonds est considéré comme étant minime.

iii) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a contracté envers les Fonds. L'exposition des Fonds au risque de crédit découle de la trésorerie, des placements, des dividendes à recevoir et des débiteurs liés à la vente de placements. Les Fonds réduisent leur exposition au risque de crédit découlant de la trésorerie en maintenant leurs principaux comptes bancaires auprès de grandes institutions financières présentes à l'échelle internationale. Toutes les transactions dans des titres cotés sont réglées lors de la livraison et réalisées par l'entremise de courtiers autorisés. Le risque de défaillance est jugé négligeable, puisque la livraison des titres vendus n'a lieu qu'une fois que le courtier a reçu le paiement. Le paiement pour tout achat est versé après que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction sera annulée si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Les Fonds n'ont aucune exposition importante au risque de crédit.

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

b) Gestion du risque et communication de l'information financière (suite)

iv) Risque de concentration

Le risque de concentration lié au portefeuille est le risque de perte de la valeur totale des placements du portefeuille d'un Fonds découlant d'une surpondération des placements dans un instrument, un secteur ou un pays en particulier. Un résumé du risque de concentration du portefeuille par secteur d'activité aux 31 décembre 2017 et 2016 est présenté dans le relevé des placements du portefeuille des Fonds.

11. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

Conformément à la réglementation canadienne en matière de valeurs mobilières, les rapports des périodes financières doivent contenir un rapprochement entre la valeur de l'actif net et l'actif net d'un fonds d'investissement.

Pour les placements négociés sur un marché actif, pour lesquels il est facile d'établir les cours des titres de manière périodique, la norme IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, exige que, lorsque le cours acheteur et le cours vendeur d'un actif ou d'un passif évalué à la juste valeur sont tous deux disponibles, le prix se situant à l'intérieur de l'écart entre ces deux cours qui représente le mieux la juste valeur dans les circonstances doit être utilisé pour calculer la juste valeur, peu importe le classement de l'entrée dans la hiérarchie de la juste valeur, au lieu d'utiliser les cours de clôture servant couramment à déterminer la valeur liquidative. Les Fonds utilisent le dernier cours de clôture, sauf si le cours de clôture se situe à l'extérieur de l'écart acheteur-vendeur. Aux 31 décembre 2017 et 2016, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par action et l'actif net par action des Fonds.

12. PRISES DE POSITION COMPTABLES FUTURES

L'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace la norme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, ainsi que toutes les versions précédentes d'IFRS 9. La norme IFRS 9 réunit les trois aspects du projet portant sur la comptabilisation des instruments financiers, à savoir le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture. IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, son adoption anticipée étant toutefois autorisée. Le Fonds mène actuellement une évaluation de tous les aspects d'IFRS 9 et prévoit adopter la nouvelle norme à sa date d'entrée en vigueur prescrite.

Les catégories aux fins du classement et de l'évaluation en vertu d'IFRS 9 sont les suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et à la juste valeur par le biais du résultat net. Aux termes d'IFRS 9, le Fonds doit prendre en considération son modèle économique ainsi que les flux de trésorerie contractuels liés à l'instrument financier afin de déterminer les catégories aux fins du classement et de l'évaluation.

Le Fonds procédera à une analyse plus poussée des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments financiers avant de déterminer si les instruments financiers doivent être évalués comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

IFRS 9 introduit également un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues devant être appliqué aux actifs financiers évalués au coût amorti et aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. L'incidence de l'application de ce modèle dépendra du classement et de l'évaluation des instruments financiers.

Le Fonds n'appliquait pas la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 et ne l'appliquera pas non plus en vertu d'IFRS 9.

TORONTO

161, rue Bay
bureau 4420, C.P. 204
Toronto (Ontario) M5J 2S1
Téléphone 416.777.7350
Sans frais 1.877.777.1541

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Téléphone 416.365.4077
Sans frais 1.888.964.3533
clientservices@marquest.ca

WWW.MARQUEST.CA